

SCOUTS CANADA
DÉCHARGE DE RESPONSABILITÉ ET
CONTRAT DE NON-RESPONSABILITÉ

_____, ci-après désigné sous le nom de « Organisation », s'engage à indemniser et prendre fait et cause pour Scouts Canada, ses conseils autorisés, ses groupes, mandataires, agents, préposés, employés, administrateurs et dirigeants pour tous frais et dépenses, comprenant, mais ne se limitant pas, aux honoraires d'avocats, aux frais raisonnables d'enquête et de divulgation de preuve, aux frais judiciaires ou toute autre somme que Scouts Canada, ses conseils autorisés, groupes, mandataires, agents, préposés, employés, administrateurs et dirigeants pourraient verser ou être obligés de verser découlant de toute demande ou de toute revendication de responsabilité, résultant ou alléguée d'avoir résulté de l'utilisation par l'Organisation des biens meubles et immeubles, qui sont la propriété de Scouts Canada, ses conseils autorisés, ses groupes, mandataires, agents, préposés, employés, administrateurs et dirigeants en date du _____ ou de tout acte ou omission par l'Organisation, ses membres, agents, préposés, employés, administrateurs et dirigeants.

De plus, l'Organisation accepte de fournir un certificat d'assurance (ci-joint) désignant Scouts Canada comme autre assuré dans une assurance responsabilité civile complète en vigueur durant la période d'utilisation, d'un montant qui ne soit pas inférieur à 2 000 000 \$, un tel certificat devra indiquer expressément toute exclusion contenue dans cette police.

Propriété et période d'utilisation :

(Organisation) :

Par : _____
Un membre de l'Organisation autorisé à signer ce document.

Date :

Joindre le certificat d'assurance

Note : Veuillez faire parvenir des copies de ce formulaire, dûment rempli à votre bureau de conseil.